



EN LIQUIDATION
Euronext Paris
FR0004157543 MLNEO

Communiqué du 5 mai 2023

Clôture de la liquidation de la Société Versement du solde aux Actionnaires

L'exercice au 31 décembre 2022 de la Société en liquidation enregistre une activité commerciale sur seulement sept mois, la société ayant pour rappel cédé son fonds de commerce au 1^{er} août 2022 et étant ensuite liquidée.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 sont donc difficilement comparables à ceux de 2021, d'autant plus qu'ils ont été établis en valeur liquidative.

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 5.9 Me contre 9.9 Me pour 2021 et le résultat net ressort à 363 Ke contre 294 Ke pour l'exercice précédent.

Ainsi au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'élèvent à presque 3.6 Me.

Enregistrant par ailleurs les dernières opérations de liquidation de la société en ce début d'année 2023, les comptes de clôture définitive de la liquidation ont été arrêtés au 15 avril dernier et enregistrent une perte de 47 ke, correspondant pour l'essentiel au droit de partage sur le boni de liquidation.

Ainsi, les capitaux propres à répartir aux Actionnaires s'élèvent à 3.5 Me.

Mais compte du versement déjà effectué fin février 2023 au titre d'un acompte sur liquidation d'un montant global de 3,2 Me, soit 2.10 e par action (cf. Communiqué du 8 février 2023), les comptes de clôture définitive de liquidation au 15 avril 2023 font ressortir un solde positif de capitaux propres restant à répartir entre les Actionnaires de 336 276.53 euros, soit un montant de 0,22 euros par action (éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 243 bis du Code Général des Impôts).

L'assemblée générale des Actionnaires se tiendra le 23 mai prochain pour approuver ces comptes ainsi que la répartition du solde du boni revenant aux Actionnaires et pour prononcer la clôture de liquidation de la Société.

B. GLINEUR,
Liquidateur